

Balades et randonnées

Une boucle de 8km est possible Saint-Laurent-De-Brèvedent : Une randonnée entre plaines, forêts et champs au départ de l'église paroissiale Saint-Laurent.

Itinéraire PR® de la FFRandonnée.



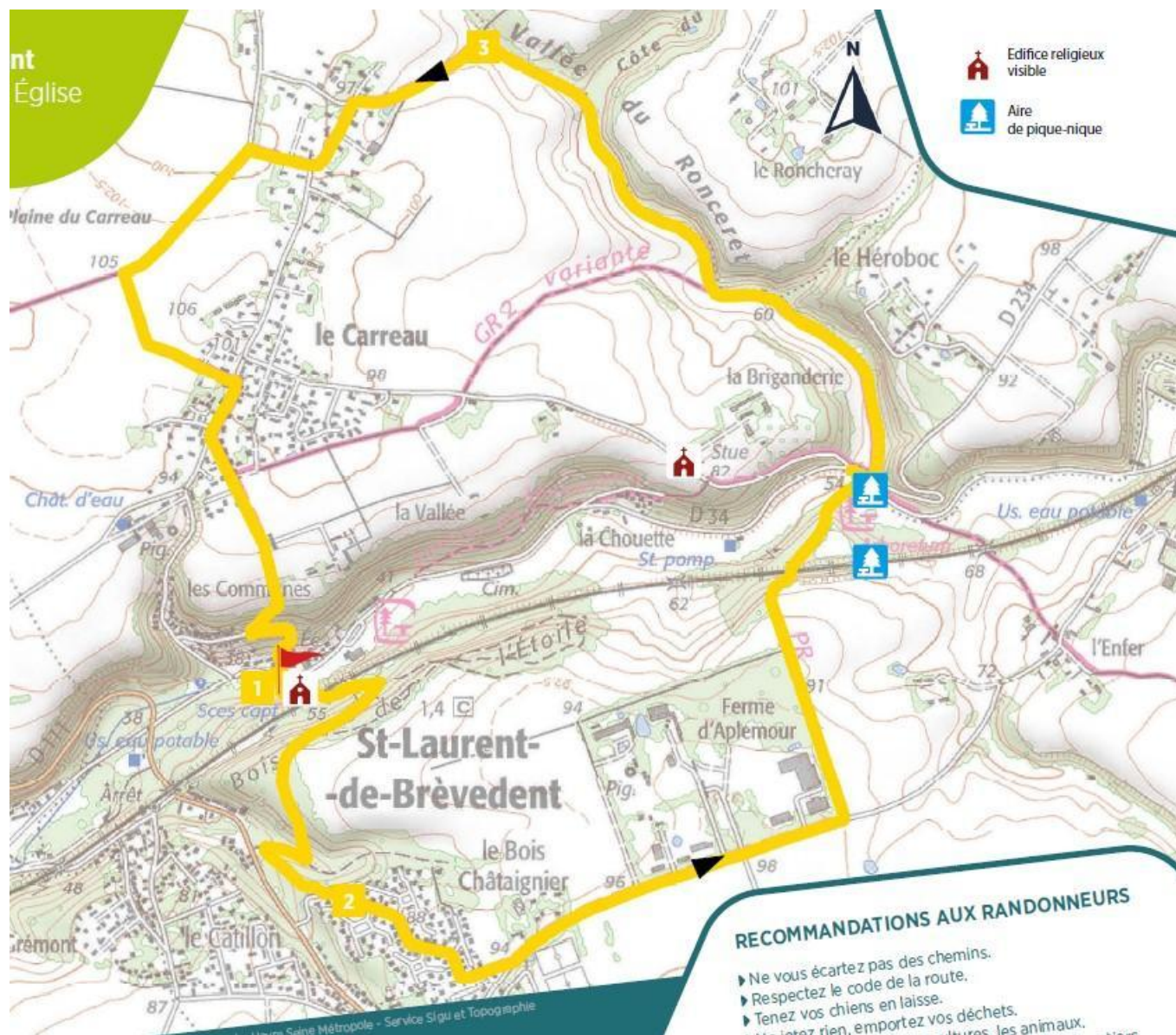
Informations

Total : 8 km

Départ : SAINT-LAURENT-DE-BREVEDENT, Eglise

Arrivée : SAINT-LAURENT-DE-BREVEDENT, Eglise

Balisage : Jaune



Etape 1

Derrière l'église paroissiale Saint-Laurent, passez sous le tunnel de la voie ferrée puis prenez un chemin dans les bois. Suivez ensuite le chemin de la Sittelle avant d'emprunter le chemin à votre droite. Sa descente sera assez raide, faites attention. Après la pente, suivez le chemin sur votre droite, puis tournez à gauche avant la barrière pour remonter dans le bois. Continuez jusqu'au lotissement du Bois Châtaignier (à la sortie du Bois).

Etape 2

Une fois sorti du bois, continuez tout droit le long de la voie principale du lotissement du Bois Châtaignier. À la fin du lotissement, tournez à gauche pour suivre la route du Château. Attention, cette route est souvent fréquentée par les automobilistes. Tournez à gauche après la zone d'activités (entreprises). Vous serez sur le chemin de l'Arboretum. Au bout de celui-ci, faites attention en traversant les deux routes, et continuez sur le chemin d'en face. Continuez alors tout droit pour longer le bois, ignorez le prochain chemin sur votre gauche et continuez tout droit sur le chemin du Héroboc.

Etape 3

Au bout de celui-ci, tournez à gauche sur le chemin du Ronceret. A

l'intersection, tournez à gauche puis à droite pour rejoindre le chemin des Hirondelles un peu plus loin à gauche. Attention néanmoins à cette partie sur route assez fréquentée et bordée de hauts talus. Choisissez ensuite la première à gauche, le chemin Vert et au bout de celui-ci, tournez à droite sur la route. Dirigez vous ensuite à gauche sur la rue de l'Epine. Poursuivez tout droit sur le chemin des Pinsons pour ensuite redescendre dans le bois avant de tourner à gauche pour revenir au point de départ.